

ESP2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master en sciences de la santé publique s'adresse à des étudiants provenant d'horizons très variés et possédant souvent une expérience professionnelle.

Le master en sciences de la santé publique vise à renforcer les capacités des étudiants, titulaires d'un premier diplôme (bachelier ou master), à promouvoir la santé pour tous.

La santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie mais elle entend aussi la qualité de vie, l'espérance de vie en bonne santé, la participation sociale, et la réalisation par chaque acteur de son projet individuel. Elle se définit à la fois objectivement et subjectivement.

Promouvoir la santé pour tous implique, d'une part, l'évaluation de la santé et de ses déterminants et, d'autre part, la planification, la mise en Œuvre et la gestion d'interventions au sens large (projets, programmes, services) destinées à préserver ou améliorer la santé. Cette double mobilisation entraîne l'étudiant sur les chemins de l'interdisciplinarité.

Le master reconnaît que les problèmes de santé concernent tous les âges de la vie : la population âgée mais aussi les plus jeunes ; les publics malades et bien-portants. De plus, les problèmes de santé se présentent différemment au Nord et au Sud, d'un groupe social à l'autre.

Les métiers de la santé publique

Le programme est conçu pour favoriser la construction et le développement des compétences professionnelles pour de nombreux métiers de la santé publique tels que :

- Soins, Organisation des soins au niveau du patient, d'un réseau ou d'un système local de soins : Gestionnaire de cas ; Compétences « santé publique » y inclus « éducation du patient/éducation pour la santé/prévention » de médecin de famille ; Responsable d'équipe multidisciplinaire de soins ; Directeur de maisons de repos et de maisons de repos et de soins (ce métier est actuellement en demande d'agrément) ; Coordinateur de réseaux de soins ; Coordinateur de services intégrés de soins à domicile ; Réseau multidisciplinaire local ; Médecin chef de district ; etc.

- Promotion de la santé : Agent de promotion de la santé ; Personnes travaillant au niveau d'un centre local de promotion de la santé, de communes, etc. ; Educateur pour la santé/ éducateur thérapeutique ; Coordinateur d'observatoire de la santé ; etc.

- Management des institutions de soins (hôpitaux, institutions de soins pour personnes âgées, en santé mentale, soins aux enfants, etc.) : Responsable de service hospitalier ; Cadre de maisons de repos et de maisons de repos et de soins ; Cadre d'hôpital, etc ; Expert qualité ; Cadres de soins : infirmiers, paramédicaux ; Cadres administratifs, logistiques, ressources humaines ; Cadres experts : coordinateur qualité, sécurité Patient, formation continue, hygiène hospitalière, processus, etc.

- Gestion de risque, recherche/développement, aide à la décision et enseignement : Épidémiologiste à l'Institut scientifique de la santé publique ou dans un observatoire de la santé ; Personnes travaillant dans des structures responsables de contrôles d'épidémies ; Coordinateur d'observatoire de la santé ; Recherche et développement en épidémiologie, en clinique, sur les systèmes de santé, en économie de la santé, en bioéthique, etc ; Expert/spécialiste en management en financement ou analyse économique et évaluation médico-économique dans une institution ou dans une organisation (INAMI, SPF santé, régions, mutuelles, centre d'expertise en soins de santé (KCE), cabinets politiques ou autres institutions publiques ou privées) ayant la santé dans ses attributions ; etc.

Les débouchés

Le master en santé publique s'ouvre sur une grande diversité d'emplois, tant en Belgique qu'à l'étranger. L'accès à un emploi et les perspectives de carrière dépendent en partie de la formation initiale du futur diplômé en santé publique, et en partie du choix de la combinaison d'options de la finalité.

Les organismes et employeurs qui accueillent les diplômés en santé publique sont nombreux, à l'échelon local ou national aussi bien qu'à l'échelon international.

À l'échelon local ou national, ce sont :

- des organismes sociaux ou médico-sociaux : programmes de santé gouvernementaux, mutuelles, INAMI, associations à but non lucratif, de promotion de la santé et d'éducation à la santé, organismes de santé communautaire (protection de la maternité et de l'enfance, vaccination, etc), et médecine du travail. Ce sont aussi des organismes éducatifs (écoles, promotion de la santé à l'école),

- dans le secteur ambulatoire, ce sont des maisons médicales et des initiatives de coordination des soins et services autour du patient à domicile,

- des hôpitaux et structures de soins qui emploient du personnel de direction et des cadres (direction de maisons de repos et de soins, direction d'hôpital, cadres infirmiers, responsables de l'hygiène, de l'éducation du patient, de la diététique, etc),

- des organismes publics et privés d'enseignement et de recherche (hautes écoles, universités) et de monitoring de la santé et des soins de santé (instituts de santé publique, observatoires de la santé, centre d'expertise en soins de santé, etc.),

- des organismes ou entreprises privés, tels l'industrie pharmaceutique, les assureurs, des entreprises d'informatique, qui emploient du personnel en recherche/développement et analyses de données.

À l'échelon international, ce sont des organisations non gouvernementales, les organismes coopération bilatérales ou multilatérales des missions d'action humanitaire, des structures de soins à l'étranger.

Votre profil

Vous

- souhaitez comprendre et agir dans les champs de la santé et des soins de santé;
- êtes sensible aux problématiques de la santé en Belgique ou ailleurs;

- souhaitez un complément de formation en santé publique après un premier master; un programme allégé pourra vous être proposé;
- souhaitez exercer une fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation de soins de santé;
- souhaitez contribuer aux recherches en santé menées par un gouvernement, des ONG, des institutions de soins de santé ou des entreprises privées.

Votre programme

Le Master vous offre

- un enseignement centré sur la pratique de la santé publique ;
- l'articulation théorie/pratique grâce à de nombreuses activités d'intégration et à un enseignement par blocs matières ;
- l'acquisition de compétences transversales
- une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé publique ;
- un support au projet professionnel ;
- une grande diversité dans la constitution de votre programme, que vous choisirez en fonction du profil professionnel que vous souhaitez développer ;
- des horaires adaptés à la vie professionnelle.

ESP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master est un programme exigeant qui met l'accent sur la participation active de l'étudiant, sur son autonomie, sa capacité à résoudre des problèmes et l'acquisition d'habiletés essentielles à la pratique de la santé publique.

L'étudiant de la Faculté de santé publique s'investira dans une formation fortement polyvalente et multidisciplinaire à travers laquelle il sera amené à :

- définir la place de la santé publique, en tant que science et pratique, dans les champs de la santé et de la société,
- acquérir les notions nécessaires pour entamer une réflexion critique et personnelle sur la notion de santé, de déterminant de la santé, de choix et de priorité, de sélection des interventions pertinentes compte tenu des ressources disponibles, sur les enjeux de l'organisation des soins et services de santé pour l'individu et la société,
- mesurer sa responsabilité personnelle, en tant que professionnel de santé, dans la mise en oeuvre des activités destinées à promouvoir, maintenir et rétablir la santé de l'individu dans la communauté

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Exploiter de manière active et intégrée un corpus de savoirs pluridisciplinaires (connaissances, méthodes, modèles, cadres conceptuels) indispensables pour agir dans les différents domaines de la Santé Publique.

1.1 Démontrer une compréhension des concepts suivants, tant aux niveaux individuel que collectif et dans leurs interactions:

- état de santé,
- inégalités en matière de santé,

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Cours obligatoires (30 crédits)

○ WFSP2100	Problématique générale de la santé publique	William D'Hoore (coord.) Vincent Lorant Alain Loute (supplée) Sophie Thunus)	FR [q1] [20h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2101	Organisation des soins et systèmes de soins de santé	Jean Macq	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2102	Sociologie et psychologie de la santé	Brice Lepière Vincent Lorant (coord.) Nicolas Zdanowicz	FR [q1] [45h] [6 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2103	Economie de la santé	Christian Léonard Sandy Tubeuf	FR [q2] [40h+15h] [4 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
○ WFSP2104	Statistiques en sciences de la santé (Introduction)	Alexandra Couttenier (supplée Niko Speybroeck) William D'Hoore (coord.)	FR [q2] [30h+21h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ WFSP2105	Introduction à l'épidémiologie et à la démographie	Séverine Henrard (coord.) Bruno Masquelier	FR [q1] [45h+10h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
○ WFSP2106	Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique	Isabelle Aujoulat	FR [q2] [20h+15h] [4 Crédits] 🌐	X	

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○

Options et/ou cours au choix [30.0]

Les options permettent de couvrir les différents métiers auxquels veut former le master en sciences de la santé publique.

- Une option centrée sur la **coordination et l'organisation du soin** au sein de réseau ou système locaux de soins.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins.

- Trois options couvrant différents domaines de la **promotion de la santé**:

- Comportements et compétences pour la santé
- Approche communautaire des politiques et programmes de santé
- Politiques et programmes de santé:

traitant. Pouvoir développer un leadership avec un réseau de soins autour d'un patient. • Pouvoir évaluer des plans de soins individuels et pouvoir évaluer le fonctionnement de système ou réseaux de soins. • Pouvoir gérer de manière efficiente un réseau de soins / un système local de soins.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

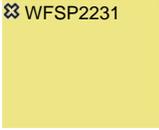
1 2

o Contenu:

o Cours obligatoires (12 crédits)

- | | |
|------------|---|
| ○ WFSP2210 | Système d'information sanitaire pour les services, la population d'un bassin de soins et les trajectoires des |
|------------|---|

WFSP2231



Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-

Option politiques et programmes en promotion de la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Former l'étudiant à une analyse critique des politiques touchant la santé publique et en particulier la promotion de la santé.
- Permettre à l'étudiant de se spécialiser dans un des domaines (ou champ, ou populations) de la promotion de la santé. Concernant les cours au choix, une séance d'informations est organisée en début d'année académique.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Cours obligatoires (5 crédits)

○ WFSP2230	Politique de santé ■	Vincent Lorant (coord.) Pablo Nicaise Sabine Stordeur	(FR) [q1] [25h+15h] [5 Crédits] 🌐	x
------------	----------------------	---	-----------------------------------	---

o Cours au choix (10 crédits)

En début de l'année académique, l'étudiant choisit 10 crédits en fonction de son projet et pouvant concerner des populations et champs

Option management et développement organisationnel [15.0]

Les deux options concernant la gestion et le management des institutions de soins s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins. L'objectif général de cette option est de donner aux étudiants un cadre de référence conceptuel et des outils afin de : • réaliser un diagnostic organisationnel dynamique ; • appréhender les comportements organisationnels ainsi que les principes à la base de la gestion des personnes ; • comprendre les rôles de la fonction Ressources Humaines ; • gérer le changement, piloter les projets qu'il suppose et assurer la communication nécessaire à l'information et la mobilisation des acteurs ; • construire son propre plan professionnel.

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊙ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)[.7529 02l6t1bligatoire
-

Community mental health [15.0]

Acquis d'apprentissage: • Comprendre les enjeux des problèmes de santé mentale dans le développement de programmes « community mental health » tel que la gestion de cas, les parcours de soins ou les réseaux de soins de santé mentale. • Apprendre identifier les problèmes et les ressources dans la gestion de cas en santé mentale. • Elaborer et mettre en œuvre des outils favorisant le travail collaboratif de manière à offrir des soins continus et adaptés. • Comprendre et élaborer des dispositifs favorisant la réhabilitation des patients psychiatriques chroniques et sévères.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Option méthodes avancées en santé publique [15.0]

UCLouvain - Univ

⌘ LGEO1342

Systemes d'information géographique (SIG)

Sophie Vanwambeke

FR

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Le complément de formation ajouté au programme de certains étudiants varie en fonction de leur parcours précédent : [voir conditions d'admission](#)

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
- 
-

- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2230** "Politique de santé" a comme prérequis WFSP2100
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
- WFSP2238** "Advanced epidemiology" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105
- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2241** "Comportements et compétences de santé : concepts et méthodes" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2242** "Interventions en éducation pour la santé" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2243** "Interventions en éducation thérapeutique du patient" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2244** "Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109 ET WFSP2119
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
 - WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
- WFSP2250** "Gestion financière des hôpitaux" a comme prérequis WFSP2113
- WFSP2113 - Gestion financière de base
- WFSP2270** "Gérontologie sociale" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2271** "Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2272**

ESP2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			

BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - sage-femme - jusque 15 crédits supplémentaires

BA - technologue de laboratoire médical - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - technologue en imagerie médicale - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA de spécialisation - cadre de santé - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en anesthésie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en gériatrie et psychogériatrie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en oncologie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en pédiatrie et néonatalogie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en santé communautaire - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en santé mentale et psychiatrie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en soins péri-opératoires - jusque 15 crédits supplémentaires

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticolas - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en audiologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en bandagisterie-orthésologie-prothésologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en diététique - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en ergothérapie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en gestion de l'environnement urbain - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en logopédie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en orthoptie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en podologie-podothérapie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 15 et 30

Bachelier: hygiéniste bucco-dentaire - crédits supplémentaires entre 15 et 30

Bachelier: infirmier responsable de soins généraux - jusque 15 crédits supplémentaires

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
----------	------------------------	-------	-----------

Programme établi sur la base

Accès sur dossier

Masters

Les Masters universités belges et UE (master 120 cr)

Accès sur dossier

Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant: compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits.

Les Masters hors UE

Ce master ouvre le droit aux « congé — éducation » payés.

PÉDAGOGIE

Le programme du master en santé publique est conçu pour favoriser au maximum la construction et le développement des compétences professionnelles des futurs cadres dans le champ de la santé.

Pour y tendre sont privilégiés les éléments suivants :

- Des activités d'enseignement centrées sur les réalités de la pratique de la santé publique : analyse de problèmes, études de cas, interventions d'experts professionnels, en petits groupes d'étudiants regroupés suivant leur option, etc.
- L'articulation théorie/pratique est au coeur du dispositif pédagogique grâce à de nombreuses activités d'intégration, à un enseignement par blocs matières et des stages.
- La prise en compte du projet de formation et professionnel de l'étudiant grâce à la possibilité d'ajuster le programme de base (dont les options). Ce projet peut également être le « fil rouge » des différents travaux et se concrétiser dans le mémoire.
- La confrontation d'idées et le débat sont également encouragés lors des travaux de groupe, des moments d'échanges de pratiques, des activités d'intégration en groupes restreints. Cette confrontation contribue également à l'apprentissage de l'interdisciplinarité.
- L'enseignement est assuré par une équipe d'enseignants académiques et d'experts du terrain.

Le recours à l'e-learning sera également développé notamment pour faciliter le travail de groupe.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Une attention particulière sera donnée à l'évaluation des compétences, c'est-à-dire une évaluation portant sur des projets, des mises en situations concrètes, des productions en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.

L'évaluation portera davantage sur l'intégration des connaissances que sur leur restitution.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le master est ouvert aux étudiants internationaux et aux étudiants des pays en développement.

Mobilité Erasmus : les étudiants ont la possibilité de partir à l'étranger pour une partie de la formation. S'adresser au secrétariat et s'informer des conditions générales de l'Université :

Dans le cadre de Circle U, possibilité de suivre un cours de 5 crédits organisé par et à l'Université d'Oslo.

Il s'agit d'un cours centré sur la politique de durabilité en santé publique, organisé du 4 au 8 décembre 2023, à l'Université d'Oslo.

<https://www.uio.no/studier/emner/medisin/folkehelsevitenskap-epidemiologi/FHE4350/>

Une présélection sera effectuée par la Faculté avant fin juin 2023. Les étudiant-es présélectionné-es seront invité-es à candidater en ligne avant le 14 juillet 2023

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les diplômés du master en santé publique ont accès au doctorat en santé publique au sein de l'École doctorale "Santé publique - Santé et société".

CERTIFICATS

La Faculté de santé publique délivre plusieurs certificats d'université, dans le cadre de la formation continue.

Consulter le site de l'Institut universitaire de formation continue (<https://uclouvain.be/fr/etudier/iufc>) et notamment le catalogue des formations) et la liste des formations de la Faculté de santé publique via le site du catalogue des formations (<https://uclouvain.be/fr/catalogue-formations>) (<https://uclouvain.be/fr/catalogue-formations>)
